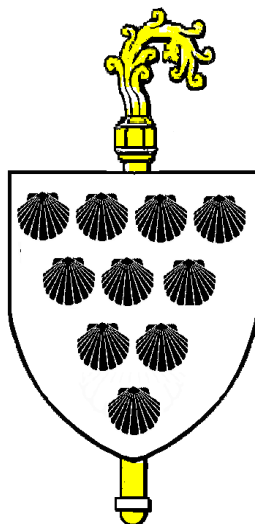


17 juin 1434 : la Bataille des Grèves.

Les Anglais à l'assaut du Mont-Saint-Michel



Armes de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel

LE MONT-SAINT-MICHEL, FORTERESSE ASSIEGEE

Après la mise en application du Traité de Troyes instituant l'unification des Royaumes de France et d'Angleterre sous la couronne unique de l'enfant-roi Henry VI, et avec l'achèvement de la "recouvrance" de la Normandie par l'armée anglaise, le Mont-Saint-Michel, dissident, est la seule place-forte normande tenue par les partisans de celui qui n'est pas encore le Roi de France Charles VII.

Le Mont-Saint-Michel ne se réduit pas à son Abbaye bénédictine. C'est en effet une cité, avec une paroisse du diocèse d'Avranches, Saint-Pierre, dont l'Abbaye est seigneur-patron. De puissantes murailles flanquées de tours ceignent la cité. La mer, qui bat le pied des courtines à marée haute, tient lieu de fossé et protège cette forteresse d'un coup de main.

La place est abondamment pourvue d'artillerie et la garnison est conséquente. Les effectifs varient car elle est assez souvent relevée grâce aux secours acheminés par la mer à partir du Duché de Bretagne, officiellement neutre. En effet, malgré la croisière perpétuelle des navires anglais, le ravitaillement de l'île n'a jamais vraiment cessé.

L'Abbaye est, elle aussi, puissamment fortifiée et tient le rôle qu'aurait tenu un château. Il est difficile de reconstituer l'intégralité des fortifications sur le front nord. On a pu cependant retrouver les éléments d'un escalier bordé d'un double parapet crénelé qui descend jusqu'à la grève où se trouve une source d'eau douce recouverte à marée haute. Cette source est incluse dans une tour qui en protège l'accès.



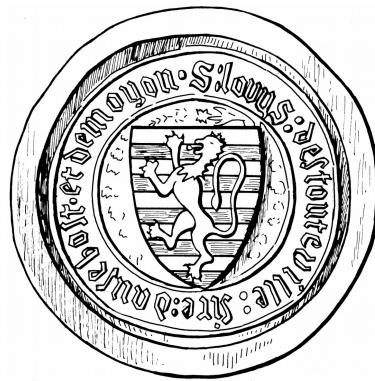
Le Mont-Saint-Michel au 15ème siècle.
 Miniature des Très Riches Heures du Duc de Berry.
 (Musée Condé, Château de Chantilly, ms.65, fo.195r.)

La situation de l'Abbaye est assez complexe. Après la mort de l'Abbé Pierre LE ROY, Robert JOLIVET, natif de Montpinchon, devient Abbé en 1411 par la grâce du Pape Jean XXII. Il se fait rapidement remarquer par son goût du luxe et ses excès provoquent les plaintes de ses moines. Le 21 mai 1420, Robert JOLIVET quitte l'Abbaye, sans pour autant résilier son abbatiat, et réside habituellement au Prieuré de l'Oiselière à Saint-Jean-des-Champs, d'où il prête allégeance à Henry V Roi d'Angleterre et Régent de France. Le 29 octobre 1429, Henry V lui concède tous les biens, terres et rentes de Normandie que possède l'Abbaye qui se trouve ainsi ruinée. L'Abbé JOLIVET se rapproche de l'Université de Paris, fortement impliquée dans des procès politico-religieux et participe activement à la déposition de son bienfaiteur le Pape Jean XXII. Robert JOLIVET meurt à Rouen le 17 juillet 1444 et le nouvel Abbé est le Cardinal Guillaume d'ESTOUTEVILLE, Archevêque de Rouen et Doyen du Sacré-Collège. Ce très influent prélat, non résidant, conserve l'abbatiat du Mont-Saint-Michel jusqu'à sa mort en 1483.

La grève devant la porte de la cité est un port d'échouage où les navires sont sous la protection de l'artillerie de l'enceinte. Il y a là toute une petite flotte armée en guerre et dont Yves PRIOUR, dit "Vague de Mer" assume le commandement. Cette force navale est active et, à l'ouest, entre le Mont-Saint-Michel et la Bretagne, dispute la tenue de la mer aux Anglais. Elle mène aussi, malgré le blocus et la supériorité des forces anglaises, quelques actions offensives : à l'automne 1433, Yves PRIOUR attaque le port de Granville où il s'empare de plusieurs navires (Paris BNF, ms fr

4491, 1443). En 1441 cette petite flotte comprend le baleinier "Le Faucon" du capitaine Thomas LA TIRE, un autre baleinier de guerre, une galiote et une barque, et dépend directement du Lieutenant de l'Amiral de France.

Depuis 1433, l'Amiral de France est le très actif André DE LAVAL-LOHÉAC, qui s'empare de Granville en 1435 puis en 1436 et de nouveau en 1437. André DE LAVAL-LOHÉAC quitte sa charge d'Amiral en 1439 pour devenir Maréchal de France. Lui succède Prigent de COËTIVY, Amiral de France de 1439 à sa mort en 1450, Capitaine de Granville (1447-1450), qui institue un siège particulier ou Lieutenance d'Amirauté au Mont-Saint-Michel par ses Lettres de Commission du 18 octobre 1441. L'office d'Amiral de France, créé en 1270 par Saint-Louis, a une compétence complète sur les gens et faits de mer pour les côtes de Normandie et de Picardie. L'office d'Amiral, qui se précise à la fin du 14^{ème} siècle, est celui d'un administrateur et magistrat, et non un grade de commandant militaire. Son Lieutenant préside à tous les actes d'administration, de police et de justice, au civil comme au criminel, concernant les choses de la mer. De cette Lieutenance d'Amirauté au Mont-Saint-Michel nous sont parvenus les procès-verbaux d'installation et des premières séances (5 et 6 novembre et 1^{er} et 2 décembre 1441). Le personnel se compose du Chevalier Guy de MAUNY Lieutenant de l'Amiral et garde du sceau, de Yves PRIOUR Procureur, du Chevalier Robert des PRÉAUX Contrôleur et Secrétaire, et de Guillaume BAILLEUL Receveur. Ce siège d'Amirauté, peut-être le plus ancien du genre, disparaît moins d'un an plus tard, suite au transfert des juridictions royales (Vicomté de Coutances, Bailliage de Cotentin) à Granville qui fait définitivement retour à l'autorité du Roi de France Charles VII le 8 novembre 1442. Olivier de COËTIVY devient alors Lieutenant à Granville de son frère l'Amiral et, après la mort de celui-ci en 1450, reste à ce poste, ainsi qu'à ceux de Conseiller du Roi et Sénéchal de Guyenne jusqu'en 1466.



**Sceau de Louis d'ESTOUTEVILLE,
Capitaine du Mont-Saint-Michel**
(dessin de E. CORROYER)

Le Capitaine du Mont-Saint-Michel est Louis d'Estouteville, Chevalier, Seigneur d'Auzebosc et de Moyon, qui tient d'une main ferme la place-forte face aux Anglais. Mais le camp français n'est pas aussi uni qu'il semble l'être à première vue. Il y a en effet une évidente concurrence pour la prise de Granville entre Louis d'Estouteville, qui opère à partir du Mont-Saint-Michel, et André de Laval-Loheac dont les bases

arrières sont en Bretagne. Cette concurrence ne prend fin qu'en décembre 1442 avec la nomination par Charles VII du Comte d'Harcourt Jean de Lorraine comme Capitaine de Granville. Jean de Lorraine, proche du Maréchal de Laval-Lohéac, est cousin par sa mère de Louis d'Estouteville. Le Capitaine du Mont-Saint-Michel, qui fait preuve d'un caractère ombrageux, n'apprécie pas l'installation d'un Lieutenant de l'Amiral dans sa forteresse insulaire et ses protestations montrent qu'il craint de voir cette nouvelle administration civile et militaire empiéter sur ses prérogatives. Les relations avec les moines du Mont-Saint-Michel, administrés par le Prieur Claustral en l'absence de l'Abbé titulaire, ne sont pas toujours faciles. Les religieux, prudents, obtiennent que Louis d'Estouteville, peu après sa nomination comme Capitaine, appose son sceau à une confirmation des privilèges et franchises de l'Abbaye en novembre 1425 (jadis A.D. Manche, H, Mt-St-Michel, n.c.).

Malgré ces dissensions, la cité, la place-forte et l'Abbaye du Mont-Saint-Michel restent fidèles à Charles VII et présentent un front uni face aux Anglais..

Les Anglais, devant la difficulté de s'emparer de l'île, l'enserrent dans un blocus tant sur terre que sur mer. Plusieurs postes fortifiés, comme à Ardevon, à Carolles ou à Genêts, tiennent la côte normande, en liaison avec les forces navales.

Toutes les îles du Golfe Normand-breton sont aux mains des Anglais, même les plus petites, comme Les Ecrehou, qui sont concédées en fief à un chevalier qui en assure la garde. Parmi ces îles, Chausey et Tombelaine ont une place particulière dans le siège du Mont-Saint-Michel, par leur proximité et par l'importance de leurs infrastructures militaires.

Tombelaine et Chausey sont les postes avancés insulaires du dispositif anglais. Ces îles fortifiées verrouillent la partie maritime du siège, et sont des supports logistiques pour la flotte assiégeante. Ce sont aussi, surtout Tombelaine par sa proximité, des bases d'où les Anglais peuvent maintenir la pression sur la forteresse française.

CHAUSEY ET SON CHÂTEAU

Bien que l'Abbaye du Mont-Saint-Michel revendique la possession de la totalité de l'archipel de Chausey avec ses terres, droits et rentes, plusieurs sources prouvent que la question est plus complexe. Du point de vue paroissial, Chausey est une dépendance de Granville : une sentence arbitrale de 1296 reconnaît les droits paroissiaux des deux co-curés de Granville sur Chausey et leur attribue la moitié de la dîme des poissons qui y sont pêchés (Avranches B.M. ms 33). Chausey compte aussi plusieurs fiefs qui ne relèvent pas du Mont-Saint-Michel, comme le fief de la Morte-Femme à Chausey qui est donné par Geoffroy MAUGIER à l'Abbaye de La Lucerne en 1186. Après la conquête de la Normandie par Philippe Auguste en 1204-1205, plusieurs fiefs sis à Chausey relèvent du Roi de France.

Au Moyen Âge, Chausey abrite une population assez importante, puisqu'en décembre 1309 une rente de 70 sous tournois sur des terres et prés sis dans le fief du Chevalier Guillaume des CHAMPS, est amortie par le Roi de France Philippe IV le Bel pour être distribuée chaque année aux pauvres de l'église de *Chausey* le premier lundi de Carême (Paris A.N., JJ 41, f°95v°-96r°, n°164; *ibid.* JJ 42B, f°79r°, n°163).

Chausey est également le siège du Prieuré bénédictin Notre-Dame-de-Chausey, héritier du monachisme scot-mérovingien, passé à l'Abbaye du Mont-Saint-Michel par la donation du Duc de Normandie Richard II en 1022-1026. Le Prieur de Chausey est, de droit, chapelain de Notre-Dame-des-Trente-Cierges, chapelle située au bout de la Salle des Hôtes de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel et dont le tronc et les aumônes sont affectés au Prieuré de Chausey.

Toujours sur Grande-Île, se trouve le Couvent franciscain également dénommé Notre-Dame-de-Chausey. Le Custode de cet important Couvent est au 15^{ème} siècle à la tête de la Province Franciscaine des Îles. Après la fin de la Guerre de Cent Ans, aucune détérioration des bâtiments du Prieuré et du Couvent n'est signalée dans les états des lieux et doléances.



Sceau de Robert de HUNGERFORD, Capitaine de Chausey,
(d'après Bouttel)

Au 15^{ème} siècle, la garnison anglaise de Chausey est conséquente. En 1425 elle se compose de 12 lances et 36 archers à cheval, sous le commandement de Jehan Scacle, aux gages de 20 sous 9 deniers d'esterlins (sterling) par jour (Paris A.N., K62, 183). En 1442, on compte 4 hommes d'armes à cheval et 32 archers sous Robert de Hungerford, (Paris BNF Quittances vol. 80, n°4813 sqq). Robert de Hungerford, Chevalier de la Jarretière, Lord Heytesbury and Hussy et Baron du Hommet, est l'époux de Margareth Bottereau, titulaire de la Châtellenie de Chausey. Ce grand seigneur est le fils du Comte William de Hungerford, Premier Baron Hungerford, Chevalier de la Jarretière et Capitaine des château, ville et port de Regnéville, siège du Bailliage de Cotentin pendant la domination anglaise.



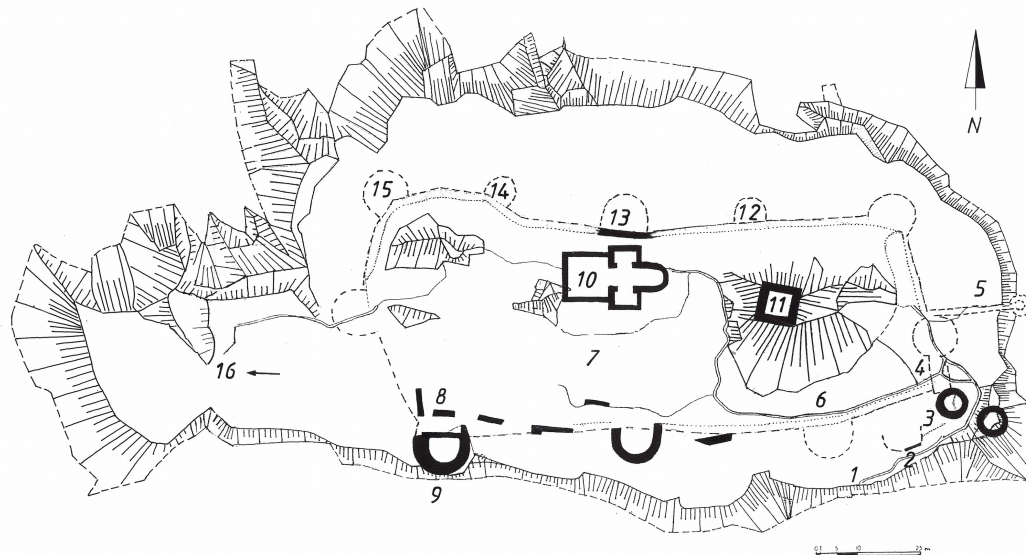
Sceau de Margareth BOTTEREAUX, Lady Hungerford et Dame Chatelaine de Chausey
(d'après Bouttel)

Une châtelainie est un ensemble de droits et de terres féodalement attaché à un château. C'est également une circonscription administrative, judiciaire et militaire. Seuls quelques châteaux sont dotés d'une châtelainie. Ce château médiéval de Chausey ne doit pas être confondu avec le château construit un siècle et demi plus tard en bordure de mer et connu de nos jours sous le nom de "Château Renault". Le château médiéval de Chausey se dressait sur le Pic de la Tour, point culminant de Grande-Île, à l'emplacement qu'occupe le fort du 19^{ème} siècle. Ce vieux château survit au Moyen Âge puisqu'il fait l'objet d'une inspection et de travaux en 1558 (Paris BNF n.acq.fr. 20030, 10). Les bâtiments de l'ancien château devaient être de belle taille puisque la garnison qui y loge en 1550 est de 196 hommes non compris les officiers et les serviteurs.

Au pied de Grande-Île, à côté du Village des Huguenans, le Sund de Chausey offre un mouillage qui n'assèche jamais et est assez à l'abri des vents dominants. Les nombreuses plages sont autant de ports d'échouage dont certains, comme la Grande-Grève de Grande-Île face au rocher des Moines, sont à l'abri de la houle.

Dès les premiers temps du siège du Mont-Saint-Michel, Chausey est la base navale à partir de laquelle s'articule le dispositif maritime anglais. Pour le seul mois de mai 1425, plusieurs revues navales ont lieu à Chausey : le 17 ce sont trois baleiniers de Guernesey, le 19 une hourque, deux nefes et une baleinière. Mais le 18 mai c'est à Regnéville qu'est passé en revue le vaisseau granvillais de Damours LE BOUFFY qui donne quittance de 122 livres de gages pour lui, son vaisseau, ses marins et ses archers le 20 du même mois (Paris BNF, ms. fr. 4491, ff°92-97).

LA CITE FORTE DE TOMBELAINE



Plan de l'île de tombelaine (J.C.Poutiers)

1- Port d'échouage et rampe d'accès. 2- Première porte. 3-Châtelet (deuxième porte). 4- Troisième porte. 5- Fontaine et chemin fortifié. 6- Quatrième porte. 7- Place d'armes. 8- Ecurie. 9- Tour de l'arsenal. 10- Eglise Notre-Dame-La-Gisante. 11- Donjon de la Folie. 12-13-14-15- Les quatre tours du nord. 16- Tour sur le piton ouest.

Tombelaine est une petite île rocheuse à faible distance à l'est du Mont-Saint-Michel. Son nom n'a rien à voir avec la soi-disant tombe d'une mythique Hélène. Le latin "tumba" désigne un relief (le Mont-Saint-Michel a longtemps porté le nom redondant de "Mont Tombe") et le diminutif Tombelaine désigne un plus petit relief.

A l'époque de la Guerre de Cent Ans, Tombelaine est une petite cité fortifiée. Sous le vocable de Sainte-Marie ou de Notre-Dame, c'est une paroisse du Diocèse d'Avranches avec l'Abbaye montoise comme seigneur-patron. Un Prieuré bénédictin de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel y remplace, depuis au moins le 12^{ème} siècle, une ancienne communauté de Chanoines qui avaient refusé la refondation monastique du Mont-Saint-Michel en 960. Ces Chanoines, installés au Mont-Saint-Michel au 8^{ème} siècle par l'évêque d'Avranches saint Aubert, succèdent eux-mêmes à une communauté cénobitique de rite scot du Bas Empire ou des tous premiers temps du Haut Moyen Âge.

La statue de Notre-Dame-de-Tombelaine (Notre-Dame-sous-Terre, Notre-Dame-la-Gisante), naguère vénérée dans la collégiale des Chanoines de Tombelaine, est transférée au palais royal de Paris par Philippe II Auguste, puis est placée par Saint-Louis dans la chapelle basse de la Sainte-Chapelle qu'il bâtit dans ce même palais. Cependant, malgré les efforts des souverains et des moines montois pour éradiquer le pèlerinage à la Vierge de Tombelaine, le vocable de "pèlerinage aux deux Tombes" reste fortement ancré dans l'esprit des pèlerins pendant plusieurs siècles.

Les puissantes murailles qui ceignent l'île sont flanquées de douze tours semi-cylindriques ouvertes à la gorge. Deux portes successives ferment la rampe d'accès fortifiée et font office de barbacane. Une fois franchi le châtelet de la porte principale, une dernière porte, au pied du donjon, verrouille l'accès au bourg. Le donjon de plan carré est bâti sur le point culminant, le Pic de la Folie. Ce donjon est doté d'un éperon érigé sans doute dans le deuxième quart du 15^{ème} siècle. Sur un rocher presque détaché de l'île, s'élève une forte tour, la Tour Corbin, séparée de l'enceinte fortifiée. Au pied de la porte principale, un port d'échouage assèche à marée basse, tandis qu'une base, de l'autre côté de l'île, offre un mouillage permanent. Une source d'eau douce, recouverte par les marées de vive-eau, jaillit sur la grève dans une fontaine maçonnée. L'accès à la fontaine devait se faire par un escalier fortifié semblable à celui de la fontaine de la grève nord du Mont-Saint-Michel, elle aussi extérieure à l'enceinte fortifiée et recouverte par la marée haute.

Depuis 1425, Tombelaine est tenue par les Anglais et possède sa propre garnison d'hommes d'armes et d'archers sous les ordres d'un Capitaine particulier. La puissance de ses fortifications garnies d'artillerie et l'importance de sa garnison font que l'île fortifiée n'a jamais été attaquée par les partisans du Roi Charles VII.

LA BATAILLE DES GREVES

Depuis 1425, le Mont-Saint-Michel est assiégé par les Anglais. Le blocus naval à partir de Tombelaine, Chausey, Regnéville et Granville est effectif et maintient la pression exercée sur la forteresse française. Depuis Tombelaine et les retranchements du littoral normand, des patrouilles de cavalerie sillonnent la Baie à marée basse et il y a parfois des accrochages sur les grèves avec des patrouilles

montoises. Mais il n'y a pas de combats pour prendre l'île de force : un assaut à marée basse, en moins d'une demi-journée, est trop aléatoire.

Pourtant, les stratèges anglais veulent supprimer la dernière présence française en Normandie, et mettre un terme aux incursions de la garnison sur les places tenues par les Anglais, et en premier lieu Granville. De plus, ce siège qui n'en est pas vraiment un, immobilise des effectifs importants qui pourraient être déployés sur d'autres fronts où ils seraient forts utiles. Enfin, ce très long et coûteux siège n'est pas efficace car la forteresse française ne donne aucun signe de faiblesse et son agressivité va en croissant. Une prise d'assaut du Mont-Saint-Michel est donc nécessaire, mais jusqu'à présent non réalisable.

Cependant, au début de l'année 1434, le Capitaine-Général des Basses-Marches Thomas de SCALES, se dote d'une arme qui peut permettre la réduction de la place-forte française en un temps record et la décision de lancer l'assaut est prise.

L'attaque du Mont-Saint-Michel doit être réalisée lors des grandes marées quand les grèves assèchent entre l'île française et la place forte anglaise de Tombelaine. La période la plus propice à cet assaut à travers les grèves est la grande marée du solstice d'été, le "grand de l'eau" étant le 17 juin pour cette année 1434. La forte amplitude de la marée découvre pendant le reflux de vastes étendues dans la Baie, et laisse un maximum de temps à l'armée assaillante avant que le jusant, la remontée de la mer, ne menace les combattants restés sur les grèves. De plus, le climat est en général sec à ce moment de l'année, condition nécessaire pour un usage de la poudre à canon.



**Sceau de Thomas de SCALES,
Capitaine Général des Basses-Marches et Sénéchal de Normandie
(d'après DE BRACHET)**

Thomas de SCALES concentre sur Tombelaine une importante armée acheminée à pied à marée basse, et sans doute aussi par bateau à marée haute. Le nombre, considérable pour l'époque, de 8.000 hommes a été avancé (BNF ms fr. 4491, f°126), mais le chiffre de 20.00 hommes également avancé est de toute évidence très exagéré. Des échelles sont confectionnées, suffisamment hautes pour escalader les murailles. Mais Thomas de SCALES compte aussi sur une arme décisive dont l'utilisation semble impossible compte tenu du caractère insulaire du Mont-Saint-Michel.

En effet, outre des canons de divers calibres, le Capitaine anglais dispose de deux grosses bombardes de fer tirant des boulets de pierre pesant une bonne soixantaine

de kg capables de disloquer et abattre une partie de la courtine en quelques coups bien ajustés. Transporter de telles masses jusqu'à Tombelaine est déjà une gageure, mais les déplacer à travers le terrain mou des grèves jusqu'à bonne portée et les mettre en batterie semble un exploit impossible. Et ce pendant les quelques heures durant lesquelles la mer découvre les grèves. L'horaire, très resserré, est un facteur déterminant.

Le 17 juin, passé le milieu de la matinée, les troupes anglaises se mettent en marche et, suivant la mer qui se retire, prennent position devant les fortifications du Mont-Saint-Michel. Les bombardes sont là, sans que nous ayons d'indications sur le moyen utilisé pour les acheminer. Peut-être à l'aide de barges ? Cette hypothèse est confortée par la Chronique de Willoughby qui mentionne une brève sortie des Français qui se retirent rapidement devant l'arrivée du gros de l'armée anglaise : s'agit-il d'une tentative de neutraliser les bombardes arrivées par mer pendant le reflux de la marée ?

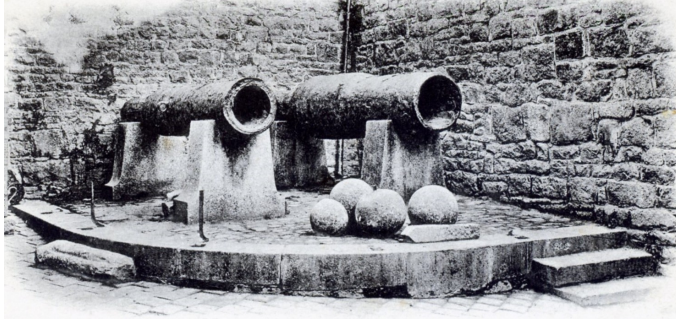
Cette artillerie de gros calibre bat les courtines et y ouvre une brèche. L'assaut est donné et les Anglais attaquent la brèche, mais aussi d'autres points de l'enceinte avec les échelles. En effet, une garnison ne peut pas tenir tout le périmètre fortifié et l'attaque sur d'autres points l'empêche de concentrer tous ses efforts sur la défense de la brèche. Le combat fait rage et les Français n'arrivent pas à contenir l'assaut des Anglais qui prennent pied sur le chemin de ronde (BNF ms fr. 4491, f°126). La bataille est pratiquement gagnée par les Anglais et le Mont-Saint-Michel est perdu.

Mais le temps est trop court. La mer qui remonte prend les Anglais à revers au milieu de l'après-midi et les oblige à refluer en toute hâte pour éviter la noyade. Le Mont-Saint-Michel reste donc aux Français, mais il s'en est fallu de peu. De très peu ...

On ne plaisante pas avec la mer et, pour n'avoir pas battu en retraite à temps, les assaillants subissent des pertes terribles "presque toute cette troupe angloise morte et estandue sur les grèves" (Avranches BM 126). Dans leur retraite précipitée, les Anglais ont abandonné leur artillerie, et notamment les deux grosses bombardes. Les défenseurs du Mont-Saint-Michel récupèrent cette artillerie et les deux bombardes, surnommées les "Michelettes", sont, encore de nos jours, le trophée qui témoigne de cette Bataille des Grèves.

Après cette lourde défaite, les Anglais ne tenteront plus d'attaquer directement le Mont-Saint-Michel dont ils renforcent le blocus. L'initiative a changé de camp et les Français lancent de plus en plus d'attaques pour tenter de briser cet encerclement. La possession de Granville est, de plus en plus, la pièce maîtresse de cet enjeu.

LES MICHELETTES ET L'ARTILLERIE MEDIEVALE



Les Michelettes du Mont-Saint-Michel, (carte postale ancienne, coll.particulière)

Les Michelettes, devenues Monuments Historiques, ont longtemps trôné dans la barbacane du Mont-Saint-Michel d'où elles ont récemment été retirées pour une restauration bien nécessaire après un demi-millénaire d'exposition à l'air salin.

Ces deux bombardes de 3,50 m de volée pour un poids de 2 ½ tonnes sont entièrement en fer forgé. Elles sont constituées, à la façon des tonneaux de bois, de verges assemblées à la forge, bord à bord, pour former un cylindre, puis cerclées de frettes, également assemblées bord à bord pour former une épaisse gaine continue, de la culasse à la gueule du canon. Ces pièces impressionnantes rendent les fortifications médiévales indéfendables : en 1450, la garnison anglaise de Coutances capitule après le deuxième tir d'une grosse bombarde amenée de Granville. Le Musée de l'Armée conserve une bombarde de bronze de la fin du 15^{ème} siècle, aux armes de Pierre d'Aubusson Grand-Maître des Chevaliers de Rhodes (appelés Chevaliers de Malte depuis 1530), et dont les boulets font 80 cm de diamètre.

Contrairement à une idée reçue, l'artillerie, née au cours du Moyen Âge, est d'un emploi de plus en plus fréquent et efficace tout au long de la Guerre de Cent Ans. Le siège du château de Saint-Sauveur-le-Vicomte par les Français en 1375 est considéré comme l'un des premiers sièges, et peut-être même le premier, au cours duquel l'artillerie tient une place prépondérante. Cette artillerie se diversifie rapidement et les pièces, en fonction de leur taille, portent des noms tirés souvent du bestiaire reptilien (couleuvrine, vipérine, serpent, serpent, etc).

Il existe des pièces portables, individuelles, comme les couleuvrines à main qui équipent des fantassins, les couleuvriniers. Il y a même des couleuvriniers à cheval et le recul de la pièce (le poitrinal) est amorti par une plaque d'acier montée sur des ressorts fixés sur le plastron de la cuirasse. La haquebute, ancêtre de l'arquebuse, est un gros fusil de rempart, au tube très long et muni d'une crosse sommaire appelée épaulière. Les petites pièces et les très grosses se chargent par la gueule. Les pièces de moyen calibre sont dotées d'une culasse amovible fermée à l'aide de clavettes de fer. Avec la généralisation des canons de bronze (sauf dans la Marine) entre le 15^{ème} et le 16^{ème} siècle, ces culasses mobiles disparaissent et toutes les pièces se chargent par la gueule ... sauf certaines petites pièces de marine montées sur pivot, comme par exemple les pierriers.

Les pièces d'artillerie étant fabriquées à l'unité, il n'y a pas d'homogénéité dans les calibres et les boulets sont façonnés en fonction du calibre de chaque pièce, jusqu'à la généralisation des "Six calibres de France" institués par le Maréchal Jean d'ESTRÉE, Grand-Maître de l'Artillerie du Roi.

Au 15^{ème} siècle, les plus petits projectiles, de l'ordre de 2,5 cm (1 pouce) sont généralement en plomb. Les autres projectiles sont tous en pierre, le boulet en fonte de fer étant plus tardif. Les gros boulets sont en granite, et les calibres moyens (de 5 à 25 cm) sont en pierre de Valognes dans le nord de la Manche, et en pierre de Montmartin dans le centre et le sud. Dans le Cotentin, on a souvent retrouvé des boulets du Moyen Âge, notamment lors de recherches archéologiques, comme à Cherbourg, Valognes, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Regnéville, Gavray, ou encore Granville.



Boulets de canon en pierre